

Message du président



Bonjour à toutes les personnes francophones qui lisent cette chronique s'adressant principalement aux personnes stomisées du Québec.

1^{er} octobre 2018 Augmentation de l'allocation annuelle

Plusieurs personnes stomisées savent depuis quelques jours qu'une augmentation de notre allocation annuelle est en vigueur depuis ce matin. Ce fut un travail accompli par de nombreuses personnes stomisées bénévoles depuis plusieurs décennies. Permettez-moi de vous identifier certaines étapes importantes qui ont conduit à ce résultat tant souhaité par la majorité d'entre nous.

En bref, voici les démarches depuis notre première allocation :

- Avril 1981 **300 \$** Premier montant compensatoire annuel de la RAMQ couvrant l'intégralité des coûts pour les personnes stomisées permanentes.
- Novembre 1991 **600 \$** Montant forfaitaire annuel de la RAMQ couvrant l'intégralité des coûts suite au dépôt d'une analyse prouvant le coût moyen réel.
- Septembre 2006 **700 \$** Lettre du ministre de la santé (Dr **Philippe Couillard**) nous annonçant une augmentation de 100 \$ malgré le fait que le coût moyen annuel était de 900 \$ à ce moment-là.
- Août 2008 **1 235 \$** Dépôt au MSSS d'une étude sur les personnes vivant avec une stomie, réalisée par l'AQPS, démontrant que le coût moyen était de 1 235 \$.
- Janvier 2014 **1 345 \$** Questionnaires en ligne, recueillis sur le site de l'AQPS depuis 2009, remis à Mme **Coriveau** du MSSS. Voir le Message du président de [Mars 2014](#) sur le site de l'AQPS intitulé : [Rencontre avec le ministère de la Santé](#).
- Avril 2014 **1 748 \$** Remise par le Centre de stomie du Québec (M. **Bernard Latouche**) au MSSS d'un rapport sur le coût moyen total annuel de 10 personnes stomisées prises au hasard (colostomie, iléostomie et urostomie).
- Mai 2015 Rencontre avec Mme **Diane Lamarre**, porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé et d'accessibilité aux soins. Voir le Message du président de [juin 2015](#) intitulé : [Rencontre avec Mme Diane Lamarre](#).
- Automne 2015 **1 824 \$** Coût moyen annuel : Résultats d'un Sondage en ligne canadien avec 418 réponses.
- Automne 2015 **1 867 \$** Coût moyen annuel : Résultats d'un Sondage en ligne pour le Québec 130 personnes.

- Automne-hiver 2015-16 **1 760 \$** Coût moyen annuel : Résultats d'un Sondage papier avec l'appui des Associations des personnes stomisées pour le Québec avec 135 personnes
- Mars 2016 Article dans Le Soleil de Mme **Élisabeth Fleury** intitulé : [Des personnes stomisées crient à l'aide](#) et [La dure réalité des personnes stomisées](#).
- Mars 2017 Rencontre avec le MSSS. Voir le Message du président [Avril 2017](#) intitulé : [Rencontre avec le Ministre de la Santé et des Services sociaux \(MSSS\)](#).
- Octobre 2017 Conférence téléphonique avec Mme **Verret-Chalifour** du **MSSS** et Mme **Fiset** de la **RAMQ** pour une révision de l'ensemble des programmes d'aides techniques. Voir le Message du président [Novembre 2017](#) intitulé : [Un changement important devrait être fait](#).
- 2017-2018 Suivi régulier sur l'avancement de la révision de notre allocation annuelle avec M. **Parent**, conseiller politique du cabinet du ministre du MSSS.

M. Ruest,

L'analyse se poursuit et aucune décision n'a encore été arrêtée. Je comprends malheureusement de nos échanges que la seule et unique chose qui pourrait rassurer vos présidents et membres est la reconnaissance complète et sans modification de la demande que vous avez formulée.

Toutefois, je ne peux m'avancer sur quoi que ce soit à ce point-ci, ni sur l'échéancier, ni sur la tangente que l'analyse pourrait prendre, il s'agit d'une prérogative dévolue uniquement au ministre.

À l'approche de la période électorale, tous ont ce sentiment d'urgence et d'impatience, et je suis désolé que vous en subissiez les conséquences. Néanmoins, je peux vous assurer que vous faites toutes les démarches et suivis nécessaires pour que le dossier des stomisés soit pris en considération.

Sincères salutations.

- Printemps-été 2018 Plusieurs personnes stomisées me demandent d'intervenir à l'approche des élections. Voir le Message du président [Mai 2018](#) intitulé : [Le poids politique](#).
- Mai 2018 Rencontre avec l'Association de chirurgie du Québec. Voir le Message du président [Juin 2018](#) intitulé : [Un gros Merci](#).
- 12 août 2018 [Lettre adressée au Premier ministre du Québec](#) M. **Philippe Couillard** sur la problématique vécue par les personnes stomisées.

- 15 août 2018 [Décret 1196-2018](#) ordonnant sur les recommandations du MSSS que soit confié à la RAMQ le Programme relatif à l'appareillage pour les personnes stomisées. Le présent décret remplace les anciens.
- 7 septembre 2018 [Publication de la Modification du programme de remboursement pour les personnes stomisées](#) sur le site de la RAMQ.
- 13 septembre 2018 Courriel du conseiller politique du cabinet du ministre de la Santé et des Services Sociaux m'avisant de la bonification du programme d'allocation annuelle pour les personnes stomisées.

Bonjour M. Ruest,

Pardonnez-moi le délai concernant le suivi que je m'étais engagé à faire advenant la bonification du Programme mentionné en objet, dans les préparatifs de la campagne électorale qui bat son plein, nous avons manqué de temps pour en faire l'annonce officielle.

Vous trouverez en consultant le lien suivant, un décret adopté le 15 août dernier par le Conseil des ministres et entré en vigueur le 23 août qui vient bonifier les sommes alloués pour les stomies permanentes ET temporaires.

<http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=1&file=2018F/69462.PDF>

Cordiales salutations,

- 26 septembre 2018 Courriel de Mme **Lucie Opatrny**, sous-ministre adjointe de la Direction générale des services hospitaliers, de la médecine spécialisée et universitaire m'informant des changements significatifs apportés au programme d'aide financière aux personnes stomisées. [Correspondance](#)

Bonjour,

Nous vous invitons à prendre connaissance de la correspondance ci-jointe.

Recevez, nos salutations distinguées.

***** Veuillez prendre note qu'aucune copie papier ne suivra. *****

Lucie Opatrny, M.D., M.Sc., MFCM
Sous-ministre adjointe

Direction générale des services hospitaliers, de la médecine spécialisée et universitaire
Ministère de la Santé et des Services sociaux

- 1^{er} octobre 2018 1 200 \$ pour les personnes stomisées permanentes;
 800 \$ pour les personnes stomisées temporaires;
 Indexation de plein droit le 1^{er} janvier de chaque année.

Je n'ai pas inclus les éléments suivants dans ce résumé des principales interventions auprès du MSSS soit : les **pétitions** qui ont été envoyées à plusieurs reprises, les différents **rencontres** trop souvent trop courtes, les multiples **courriels** et les nombreuses **conversations téléphoniques** qui ont finalement largement contribué à ce résultat tant attendu. À plusieurs reprises, le MSSS m'a demandé de définir un montant satisfaisant pour l'ensemble des personnes stomisées et j'ai toujours refusé en réclamant la gratuité comme de plus en plus de pays le font.

Je suis satisfait de ce résultat, compte tenu que les personnes stomisées temporaires sont incluses dans cette modification du programme. Celui-ci sera indexé et surtout, surtout, son nom a changé : **Programme des appareils fournis aux personnes stomisées**. Nous ne serons plus considérés comme des stomisés mais des PERSONNES stomisées. Nous sommes avant tout une personne qui, suite à une chirurgie, est devenue stomisée.

Merci à tous-tes pour votre support indéfectible.

Jude Ruest

Président

P.S. Vous pouvez m'écrire au info@aqps.org pour offrir vos services ou me donner de l'information pour aider les personnes stomisées. N'hésitez pas!